

# Assemblée générale mixte de Crédit Agricole S.A. 23 mai 2007

## Ouverture

**René CARRON**  
Président de Crédit Agricole S.A.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd’hui pour l’Assemblée Générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A.

Vous êtes plus nombreux encore, cette année, à avoir répondu à notre invitation et je salue ceux d’entre vous qui suivront notre assemblée dans une seconde salle, la salle Dürer. Ils pourront, non seulement assister à nos débats, mais aussi intervenir lors de la discussion, s’ils le souhaitent.

Votre présence témoigne, une nouvelle fois, de votre fidélité à nos grands rendez-vous. J’y vois aussi l’expression de l’intérêt que vous portez à notre maison et à notre Groupe, et je vous en remercie.

Je voudrais également accueillir ce matin les administrateurs de Crédit Agricole S.A. Ils sont tous présents, à l’exception de Xavier Fontanet et Philippe Camus, retenus par des obligations professionnelles.

Je voudrais enfin souhaiter la bienvenue aux dirigeants des Caisses Régionales de Crédit Agricole, à leurs délégations, saluer chaleureusement Yves Barsalou, Marc Bué, Jean Laurent et Lucien Douroux et, à travers eux, tous ceux qui nous ont précédés et qui ont fait du Crédit Agricole ce qu’il est aujourd’hui.

Permettez-moi de vous présenter maintenant celles et ceux qui sont à mes côtés à cette tribune :

- Georges Pauget, Directeur Générale de Crédit Agricole S.A.,
- Nos commissaires aux comptes, Mlle Valérie Meeus, qui représente la société civile Ernst & Young et Autres, ainsi que M. Gérard Hautefeuille, qui représente le cabinet PriceWaterhouseCoopers.

Le Bureau de notre Assemblée sera constitué de Jean-Marie Sander et Jean-Paul Chifflet.

Jean-Marie Sander préside la Fédération Nationale du Crédit Agricole et la SAS « Rue La Boétie », société holding qui porte la participation des Caisses Régionales au capital de Crédit Agricole S.A.

Jean-Paul Chifflet, dont la candidature sera soumise ce jour au vote de l'Assemblée générale, est Secrétaire Général de la Fédération et Vice-président de la SAS Rue La Boétie.

Il leur revient, à tous deux, d'assurer la fonction de scrutateur. Agnès de Clermont Tonnerre, Secrétaire Général de Crédit Agricole S.A., sera, quant à elle, Secrétaire de notre Assemblée.

Je dois maintenant vous préciser que notre Assemblée Générale est retransmise sur Internet, afin de permettre au plus grand nombre de suivre nos débats en direct. Notre Assemblée a donc un caractère public et, en conséquence, tout propos jugé diffamatoire ou injurieux peut être punissable et tout actionnaire qui prend la parole doit agir sans malveillance.

Comme l'année dernière, et pour vous permettre de disposer de toutes les informations nécessaires pour exercer votre droit de vote, nous vous avons remis, en même temps qu'un boîtier de vote, l'avis de convocation des actionnaires contenant la présentation des décisions qui vous sont proposées ainsi que le texte intégral des résolutions. Chacun d'entre vous a également reçu le rapport d'activité de l'année 2006.

Nous souhaitons aussi placer cette réunion sous le signe du dialogue avec vous. Nous y consacrerons la seconde partie. Nous donnerons également lecture des réponses du Conseil d'administration aux questions écrites qui lui ont été adressées par deux actionnaires.

Je dois maintenant vous indiquer que les actionnaires présents ou représentés aujourd'hui possèdent :

- plus du quart des actions composant le capital pour l'Assemblée générale extraordinaire,
- plus du cinquième des actions composant le capital pour l'Assemblée générale ordinaire.

En conséquence, notre Assemblée générale mixte est régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer. Je vous préciserai le quorum exact dès qu'il me sera communiqué.

## **Intervention du Président**

L'année 2006 a été, pour le Crédit Agricole, une année de conquête alliant croissance interne et croissance externe, à un rythme accéléré, dans un environnement français fortement concurrentiel et un paysage bancaire européen qui poursuit sa mutation. Notre Groupe est passé à l'offensive, tant sur le front domestique que sur le front international, conformément aux objectifs que nous nous étions fixés. Cela renforce l'équilibre de notre modèle économique et se traduit par des résultats en forte progression : le résultat net s'établit à 4,920 milliards d'euros, en augmentation de plus de 26 %.

Dès les premiers mois de 2006, des occasions d'accroître notre présence en Europe et dans le bassin méditerranéen se sont présentées. Nous avons su les saisir. Tous les objectifs que nous nous étions fixés pour 2006 ont été atteints et dépassés. Le PNB croît de près de 14 % en 2006, à périmètre constant, pour un objectif de 10 %. Le coefficient d'exploitation s'établit à 64 %, en diminution de 2,9 points. La part du PNB générée par les activités internationales passe à 42 %. En un an, nous avons parcouru près de la moitié du chemin que nous nous étions fixé pour trois ans. Le bénéfice net par action augmente de près de 25 %.

Lors de l'acquisition du Crédit Lyonnais, nous avions démontré l'importance que nous attachions au respect rigoureux de nos engagements. Nous avons mis en œuvre notre plan de développement 2006-2008 avec la même rigueur. Comme nous l'avions annoncé, nous avons donné la priorité au développement de la banque de détail à l'international : elle a bénéficié de 79 % de nos investissements. La zone euro concentre 94 % des sommes investies.

Par ailleurs, la situation nouvelle créée en Italie, avec la fusion d'Intesa et San Paolo, nous a conduits à réagir vite. Nous avons ainsi pu saisir l'opportunité de prendre le contrôle de 663 agences Intesa, situées pour la plupart en Italie du Nord. De ce fait, le total des investissements engagés au titre de 2006 a atteint 9 milliards d'euros. C'est pour financer ce surcroît d'investissement que nous avons fait appel à nos actionnaires en début d'année.

La prise de contrôle majoritaire d'Emporiki Bank consacre le partenariat stratégique engagé depuis 2000. Elle nous permet de disposer du quatrième réseau bancaire en Grèce. Emporiki a, en outre, vocation à servir de tête de pont au développement de notre réseau dans les Balkans.

Tous nos réseaux d'Europe de l'Est ont vocation à devenir des bases de développement rentable pour l'ensemble des métiers du Groupe. J'ajoute que nous poursuivons le développement de nos réseaux en France, en Europe et dans le monde.

Les encours gérés augmentent significativement. En banque de financement et d'investissement, notre filiale Calyon enregistre, elle aussi, d'excellentes performances. Les Caisses régionales sont également engagées dans une stratégie offensive de conquête de clients, notamment en direction des jeunes, et de renforcement du taux d'équipement. Cette stratégie, soutenue par la politique d'ouverture de nouvelles agences et de lancement de nouveaux produits, se traduit d'ores et déjà par des résultats appréciables : augmentation de 15 % du chiffre d'affaires en assurance dommages, gain de 2 % de part de marché sur les cartes, augmentation des dépôts à vue.

Vous le voyez, votre entreprise conjugue sur tous les fronts initiative stratégique, mobilisation commerciale et qualité d'exécution opérationnelle. Elle le fait pour répondre aux défis d'une concurrence accrue et parce qu'il lui faut mieux satisfaire les attentes de tous ses clients.

Nous nous tenons résolument à l'écart des effets de mode. Nous voyons dans les résultats de l'année 2006 et, plus largement, dans le chemin parcouru depuis la cotation, en 2001, une confirmation de notre choix, celui du modèle de la banque universelle. Ce modèle présente l'avantage, pour l'actionnaire, de réunir les conditions d'une rentabilité à long terme de son investissement.

Votre Conseil d'administration vous propose de fixer le dividende à 1,15 euro, contre 0,95 euro au titre de l'année 2005, soit une augmentation de 24,3 %, après une augmentation de 42,4 % l'année précédente. Le taux de distribution atteint 38,5 %.

Quelle image se dégage du Groupe au terme de l'exercice 2006 ? L'image d'un groupe de banque et d'assurance qui conforte son leadership sur son marché naturel, d'un groupe bancaire de premier plan qui ne subit pas la mondialisation, d'un groupe d'entreprise qui s'est enrichi, en 2006, de plus de 20 000 nouveaux collaborateurs. Je salue la présence des représentants des instances dirigeantes de nos filiales italiennes, grecque, égyptienne et ukrainienne et je souhaite la bienvenue à l'ensemble des nouveaux collaborateurs du Groupe.

Enfin, se dégage de l'exercice 2006 l'image d'un Groupe qui a renforcé sa cohésion interne et sa confiance dans l'avenir.

Dans l'organisation de notre Groupe, les rôles sont clairs. Conformément aux dispositions de la loi dite de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, vous trouverez dans le document de référence l'intégralité du rapport du Président dont j'évoquerai ici quelques aspects touchant à la gouvernance.

Votre Conseil a été particulièrement actif en 2006, puisqu'il s'est réuni à 12 reprises, dont 5 fois à titre exceptionnel. Les comités spécialisés ont tenu 15 réunions, dont 6 réunions pour le comité d'audit et des risques, et 5 réunions pour le comité stratégique. Vos administrateurs ont été particulièrement assidus. Je remercie très sincèrement et très vivement tous les membres du Conseil pour leur forte implication dans les travaux du conseil, et parce qu'ils ont su se rendre disponibles lorsque les circonstances l'exigeaient.

Des améliorations ont été apportées au fonctionnement du Conseil. En particulier, il a pu consacrer tout le temps nécessaire à la discussion de la stratégie.

Le nombre d'administrateurs indépendants présents à votre Conseil est inférieur à celui recommandé par le rapport AFEP-Medef. Le comité des nominations et de la gouvernance et le Conseil ont débattu de cette question et conclu que les conditions actuelles de fonctionnement permettaient au Conseil et aux comités d'accomplir leur mission avec l'efficacité, l'objectivité et l'indépendance nécessaires. Au demeurant, trois des quatre comités du conseil sont présidés par une personnalité indépendante.

Nous vous proposerons l'élection d'un quatrième Administrateur indépendant, appelé à succéder à Corrado Passera qui a été conduit à démissionner de ses fonctions à la suite des décisions de l'autorité antitrust italienne. Je lui adresse mes remerciements pour sa coopération et tous mes vœux pour le succès de la grande entreprise qu'il est en train de construire. Nous vous proposerons de nommer Michael Jay pour le remplacer. Il connaît très bien notre pays, dont il maîtrise parfaitement la langue, puisqu'il a été l'ambassadeur du Royaume-Uni en France durant plusieurs années.

Vous aurez également à ratifier la cooptation de Jean-Paul Chifflet sur le poste d'Yves Couturier, à qui je tiens à rendre hommage. Par ailleurs, Roger Gobin a décidé de mettre fin à sa fonction de Président de Caisse régionale et de démissionner de ses fonctions d'administrateur de Crédit Agricole S.A. Nous en prenons acte, même si nous le regrettons, et nous soumettrons à votre approbation la candidature de Dominique Lefebvre pour le remplacer.

Par ailleurs, il vous est proposé une enveloppe de jetons de présence de 950 000 euros, en augmentation de 11,7 %. Cette augmentation me semble proportionnée à l'intensité du travail accompli par tous les administrateurs et à l'étendue des responsabilités qui leur incombent. Je précise que les jetons sont versés en fonction du seul critère d'assiduité et que le montant individuel se situe dans le bas de la fourchette du marché.

Il est un domaine où nos engagements s'inscrivent naturellement dans le cadre de nos principes et de notre culture, celui du développement durable et de notre responsabilité dans la cité. Pour citer ce seul exemple, il y a quelques mois, Crédit Agricole Asset Management a adhéré aux principes de l'investissement socialement responsable. Les Caisses régionales ont intensifié leur action pour aider des personnes qui n'ont normalement pas accès au financement bancaire à créer leur propre emploi ou à développer une micro-entreprise. Des conventions de partenariat ont été signées entre une douzaine de Caisses régionales et l'Adie. La plupart des Caisses régionales ont lancé des initiatives en direction des populations les plus fragiles. Je pense notamment aux Points Passerelle. Ce type de dispositif sera généralisé.

J'ajoute que nous avons la volonté de tout faire pour faciliter l'intégration au sein de notre Groupe des personnes handicapées. « L'homme est la mesure de toute chose » : nous avons toujours fait nôtre cet aphorisme de Protagoras, fondement de l'humanisme européen. Les nouvelles technologies sont à la fois une source d'inquiétude et une source d'épanouissement personnel. L'individu est projeté dans un monde virtuel où s'échangent et se confrontent en permanence toutes les images, toutes les idées, tous les désirs. Nombre de nos compatriotes expriment un besoin de protection. Les entreprises elles-mêmes risquent de perdre leurs repères dans un monde où s'exerce la dictature du court terme et l'impératif de la maximisation du profit boursier. Notre groupe est pleinement engagé dans la compétition mondiale. Nous entendons développer des métiers rentables, mais nous puisons aussi dans notre tradition coopérative et mutualiste des valeurs de solidarité, des valeurs de proximité et des valeurs de responsabilité des personnes et des structures au service de l'intérêt collectif. Ce sont ces valeurs qui guident les dirigeants de notre Groupe.

Ces valeurs fondatrices ont été reconnues par les textes européens car elles puisent au meilleur de l'héritage humaniste de l'Europe. Le mouvement qui a vu se créer des sociétés locales puis régionales de crédit ou d'assurance était un mouvement de dimension et d'inspiration européennes. Aujourd'hui, les grands groupes coopératifs de banque et d'assurance constituent une richesse économique pour l'Europe. Face à des attaques directes ou indirectes qui pourraient mettre en cause nos principes essentiels d'organisation, il nous faut réaffirmer la validité, la pertinence et la modernité du modèle mutualiste. Nous voulons, à notre place, dans nos métiers, être des bâtisseurs de plus d'Europe.

Nous sommes prêts à jouer notre rôle dans un dialogue constructif avec les institutions européennes. La consolidation bancaire transfrontière, à laquelle nous avons pris une part active, sera un puissant moteur de l'intégration. L'Europe offre au monde le modèle d'un espace économique intégré, mais respectueux de la diversité des acteurs et de leurs statuts. Malgré les difficultés et les hésitations, elle montre la voie d'une mondialisation mieux maîtrisée. Le Groupe Crédit Agricole a su se projeter résolument dans cet espace. Demain, il pourra élargir encore son horizon, à partir de son fort ancrage domestique et européen.

Nous envisageons d'ores et déjà de nouvelles étapes de développement. Pour les aborder, nous savons pouvoir compter sur la rigueur d'analyse et la détermination de Georges Pauget et de ses collaborateurs. Au nom du Conseil d'administration, je leur adresse mes remerciements et mes félicitations pour les brillantes performances réalisées en 2006. Je salue en outre la pleine mobilisation de tous les collaborateurs.

Mesdames et Messieurs les actionnaires, au nom du Conseil d'administration, je vous remercie de votre fidélité et de la confiance que vous nous accordez. Je souhaite que vous nous permettiez de poursuivre notre développement et de l'inscrire dans la durée pour qu'année après année, il soit utile à tous.

## Résultats de Crédit Agricole S.A. exercice 2006

**Gilles de MARGERIE**  
**Directeur Finances du groupe Crédit Agricole S.A.**

2006 a été une excellente année, au cours de laquelle la croissance interne et la croissance externe ont été supérieures aux prévisions du plan 2006-2008. Le PNB progresse de plus de 18 %, à 16,2 Mds € Le RBE progresse de plus de 28 % et le résultat net part du Groupe de plus de 26 %.

L'avance que nous avons enregistrée sur le plan est très significative dans tous les domaines. Pour citer ce seul chiffre, le PNB devait augmenter de 10 %. Je l'ai dit, il a en fait crû de plus de 18 %.

La progression de l'activité a été très importante : nous sommes passés de 12 à plus de 16 milliards d'euros de PNB, depuis 2004. Le résultat net part du Groupe a presque doublé en deux ans, atteignant 4,9 milliards d'euros en 2006. Le coût du risque demeure faible dans nos activités. Le ROE a progressé de 1,2 point, à 17 %.

L'année 2006 a été marquée par une très forte dynamique commerciale dans les Caisses régionales, au service de la « Relation durable ». La marque LCL est connue, reconnue et appréciée. Une nouvelle organisation du réseau est en cours de mise en place.

La banque de détail à l'international est un pôle en très profonde évolution. Après Emporiki en Grèce, nous avons acheté deux banques régionales en Italie et nous achetons plus de 200 agences en provenance du groupe Intesa. Après ces acquisitions, nous comptons au total 1 900 agences, 27 000 collaborateurs à l'étranger et 4,7 millions de clients dans 19 pays.

Les services financiers spécialisés ont également connu une croissance régulière. L'année a été marquée par la conclusion d'un partenariat avec Fiat, en fin d'année.

Le Pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée enregistre une forte croissance des encours gérés.

Est à noter également l'excellente performance de Calyon, notre banque de financement et d'investissement. Le PNB a crû de plus de 20 %, soit une croissance d'un milliard d'euros.

La structure financière du Groupe est solide. Nous avons 35 milliards d'euros de capitaux propres part du groupe. Notre ratio *Tier-one* demeure élevé, à 8,2 %. Nous avons réalisé en janvier 2007, avec un grand succès une augmentation de capital de 4 milliards d'euros pour financer nos acquisitions en Italie et accroître notre flexibilité financière.

Le bénéfice net par action s'est très régulièrement accru depuis la cotation du Groupe. En 2006, il s'établit à 3,29 euros.

Les dividendes versés ont fortement progressé. Nous vous proposerons une résolution portant le dividende à 1,15 euro. La somme versée à ce titre progressera de 35 % par rapport à l'année précédente.

Je vous remercie de votre attention.

## **Rapport des commissaires aux comptes**

### **Gérard HAUTEFEUILLE**

Le collège des commissaires aux comptes a émis plusieurs rapports, qui figurent tous dans votre document de référence et sont tenus à votre disposition à l'entrée de la salle. Je propose, si vous nous y autorisez, de ne pas en donner lecture intégrale.

Nous vous confirmons que nous avons effectué notre audit des comptes annuels et consolidés selon les normes de notre profession. Nous certifions que ces comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'exercice 2006.

Nous attirons votre attention sur les méthodes comptables utilisées, présentées en annexe du document de référence.

### **Valérie MEEUS**

Dans le rapport spécial sur les conventions réglementées, nous notons qu'il n'y a eu aucune convention et aucun engagement nouveau en 2006. Nous ne formulons aucun commentaire particulier.

Concernant le rapport sur le rapport du Président, nous n'avons pas non plus d'observations à formuler sur les informations données par votre Président.

Nous avons établi cinq rapports sur les résolutions extraordinaires soumises à votre assemblée. Nous vous y indiquons que nous n'avons pas d'observations à formuler. Nous émettrons des rapports complémentaires lorsque votre Conseil d'administration fera usage de certaines autorisations qui doivent lui être données par la présente assemblée.

### **René CARRON**

Je vous remercie.

## **Intervention du Directeur général**

### **Georges PAUGET**

Je vous propose, compte tenu de l'ampleur des changements intervenus au sein de Crédit Agricole S.A., de faire un point sur les engagements que nous avons pris, depuis la cotation en 2001. Puis, je caractériserai notre modèle économique de façon à apprécier sa capacité d'adaptation stratégique, dans un environnement particulièrement mouvant.

Le Groupe a tenu et souvent dépassé les engagements pris au moment de sa cotation. Trois d'entre eux méritent d'être rappelés : construire une grande banque universelle, conduire une stratégie de croissance durable et rentable, et faire de Crédit Agricole S.A. une valeur boursière de référence.

Crédit Agricole S.A. est désormais une grande banque universelle. Le Groupe a connu un changement de dimension depuis 2001, pour se classer aujourd'hui dans le peloton de tête des banques européennes. Le PNB de la banque de détail et des métiers spécialisés a été multiplié par 4,4, celui de la gestion d'actifs par 2,5 et celui de la banque de financement et d'investissement par 2. Le Crédit Agricole occupe des positions de premier plan en Europe : numéro 1 dans la banque de détail et les métiers spécialisés, numéro 5 dans la gestion d'actifs et numéro 9 dans la banque de financement et d'investissement.

Depuis la cotation, nous conduisons une croissance durable et rentable. Le PNB a été multiplié par 2,5 sur la période 2001-2006, les résultats du Groupe par 3,3 et les capitaux propres par 2,4. Le Groupe Crédit Agricole est l'un des principaux acteurs mondiaux par l'importance de ses fonds propres.

Dans le même temps, nos performances opérationnelles se sont améliorées de façon continue. Le coefficient d'exploitation des Caisses régionales les situe au tout premier rang des banques françaises. De même, la banque de financement et d'investissement a réduit ses coûts tout en augmentant ses revenus et a ainsi amélioré de façon significative son coefficient d'exploitation. Les progrès de LCL sont manifestes, mais il doit encore progresser pour rejoindre le peloton de tête. Au total, le coefficient du Groupe a été réduit de 6 points entre 2004 et 2006.

La rentabilité du capital est en forte croissance, dans une période caractérisée par des niveaux de risque historiquement bas. Dans tous les cas, nous atteignons des niveaux de ROE supérieurs à 15 %, ce qui était notre objectif initial. Pour l'ensemble du Groupe, la rentabilité du capital s'élève à 17 %.

Nous avons fait de Crédit Agricole S.A. une valeur boursière de référence. La capitalisation boursière est passée de 16 à 52 milliards d'euros, soit une multiplication par 3. La valeur a mieux performé que le CAC 40 entre décembre 2001 et mai 2007. Cela relativise nos performances plus récentes, moins flatteuses il est vrai. Mais nous savons tous que les valeurs mobilières sont un placement de longue période.

Au total, nos objectifs sont dépassés. Nos engagements ont été tenus. C'est un gage de crédibilité et de confiance pour l'avenir. Mais cela ne doit pas nous dispenser de nous interroger sur notre modèle de développement et sur son adaptabilité, dans un univers bancaire en mutation rapide.

La principale caractéristique de notre modèle est sa solidité, sa robustesse. Il est aussi équilibré, ouvert, et a fait la preuve de son efficacité. L'équilibre de ce modèle repose sur une structure de contribution des différentes activités au résultat particulièrement équilibrée. Vous connaissez nos trois grands pôles : banques de proximité, métiers spécialisés, banque de financement et d'investissement. L'équilibre entre ces trois composantes majeures est manifeste et devrait être maintenu sur longue période. A la diversification en termes de métiers s'ajoute une diversification géographique. En 2006, la France représente 58 % de nos revenus. Elle devrait être ramenée à 50 % en 2008, sous l'effet des acquisitions que nous avons réalisées en 2006.

L'ouverture de notre modèle se manifeste à plusieurs niveaux. Le Groupe est structuré par métiers, qui développent des expertises spécifiques et sont enrichis par deux types de contribution. Celle des réseaux de banque de détail tout d'abord : Caisses régionales, LCL et banques de détail à l'international. Les réseaux apportent aux métiers leur savoir-faire de distribution et les métiers leur apportent leur savoir-faire technique. En second lieu, les métiers ont développé des clientèles autonomes dans différents pays. Avoir une clientèle directe les conduit à s'adapter de façon permanente aux exigences des clients comme à leur environnement concurrentiel. Notre modèle est souple et mobile. Des développements peuvent ainsi être imaginés à partir des pôles métiers, mais aussi à partir des plateformes de distribution, pour dégager des synergies et le maximum de valeur pour les actionnaires.

Nous avons une véritable stratégie d'ouverture à des partenaires : depuis de nombreuses années avec Intesa et le Banco Espírito Santo, plus récemment avec les Caisses d'Épargne dans la conservation de titres, avec Fiat dans le crédit à la consommation et avec une filiale de la Société Générale pour créer le leader mondial du courtage sur produits dérivés cotés. Tous ces partenariats sont structurés et s'inscrivent dans la durée.

Notre modèle est efficace. Nos investissements s'inscrivent résolument dans un processus industriel et de longue période, en recherchant des économies d'échelle pour les différentes composantes du Groupe. En voici trois exemples :

- premier exemple : la bascule de LCL, opérée progressivement sur les plateformes de traitement du Groupe, après le rapprochement de ses filiales avec celles du Crédit Agricole ;
- deuxième exemple, avec Emporiki Bank. Nous avons engagé dès son acquisition en 2006 une démarche d'intégration avec des étapes programmées et la mise en œuvre d'un programme industriel et commercial, de savoir-faire communs et d'outils partagés. Au mois d'avril, nous avons pu présenter un nouveau plan de développement actualisé et de nouvelles actions commerciales. Aujourd'hui, Emporiki constitue le fer de lance du développement du Groupe en Grèce et dans les Balkans ;
- troisième exemple, l'Italie, où le processus d'exportation de notre modèle de bancassurance en Europe est en cours. Nous attendons pour 2009 une forte progression des résultats, sur la base des seules performances du réseau de distribution. Nous réfléchissons, en outre, aux conditions de mise en œuvre des synergies entre Cariparma et FriulAdria et les sociétés de crédit à la consommation, les métiers de gestion d'actifs et d'assurances, ainsi que la banque de financement et d'investissement. Nous présenterons à l'automne un plan de développement en Italie, associant toutes les composantes du Groupe dans ce pays.

Au total, Crédit Agricole S.A. est devenu un acteur international en l'espace de quelques années et ce, dans ses différents métiers.

Une nouvelle période est en train de s'ouvrir dans la compétition bancaire, notamment en Europe. Nous y sommes bien préparés grâce à notre base de clientèle très solide, notre présence internationale et notre modèle stratégique.

Je remercie le Conseil d'administration, et en premier lieu René Carron, pour leur confiance, leurs encouragements et leur sollicitude à mon égard. Je remercie aussi les membres du Comité exécutif et, à travers eux, l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Je puis vous assurer que tous sont pleinement mobilisés au service des actionnaires, du Groupe et de ses clients.

## **Débat avec les actionnaires**

### **I. Les relations avec les actionnaires**

#### **René CARRON**

L'Assemblée générale représente un moment privilégié de dialogue avec nos actionnaires. Mais, au-delà de ce rendez-vous annuel et institutionnel, je veux ici souligner que nous apportons une grande attention à la relation avec nos actionnaires individuels, qui témoignent d'une remarquable fidélité à notre société. Nous comptons plus de 1,5 million d'actionnaires, avec une grande stabilité depuis cinq ans.

Depuis plusieurs années, nous poursuivons une politique active d'information et de formation. En 2006, nous aurons tenu plus de 25 réunions d'information sur l'ensemble du territoire métropolitain. Par ailleurs, la lettre trimestrielle aux actionnaires a fait l'objet d'une refonte en début d'année, pour donner plus de place à l'actualité du Groupe et aux questions de nature patrimoniale. Les différents canaux mis à disposition de nos actionnaires ont fait la preuve de leur efficacité : le numéro vert a reçu 100 000 connexions et déjà près de 40 000 au premier trimestre 2007.

Nous sommes également à l'écoute de vos attentes, avec l'appui du Comité de liaison. A la mi-2006, nous avons procédé à une enquête de satisfaction par Internet, sur la base de laquelle nous avons développé une lettre d'information interactive et renforcé la communication sur l'existence du Club des actionnaires. Dans le même esprit, nous avons souhaité consulter les actionnaires individuels avant la tenue de cette assemblée. Cette consultation a reçu un accueil très positif. Il en ressort que les thèmes qui vous intéressent en priorité sont les perspectives de Crédit Agricole S.A. et les relations que nous entretenons avec vous.

Par ailleurs, nombre d'actionnaires ont évoqué des difficultés d'accès à l'assemblée générale. Nous leur apporterons deux éléments de réponse. Tout d'abord, l'assemblée générale 2008 se tiendra à Nantes. Ensuite, nous nous efforçons de faciliter les démarches et formalités à accomplir.

Avant d'ouvrir le débat, j'invite Agnès de Clermont Tonnerre à donner lecture des réponses du Conseil d'administration aux questions écrites adressées par deux actionnaires.

## Réponses aux questions écrites d'actionnaires

### Questions de M. Guermeur

Cet actionnaire, ancien Administrateur de Crédit Agricole S.A., nous interroge sur :

- \* la mise en valeur des actions menées par le groupe Crédit Agricole SA et par les Caisses régionales dans le domaine de la Responsabilité Sociale et environnementale,
- \* le déploiement à l'international, notamment dans les filiales récemment acquises, de notre démarche socialement responsable,
- \* les raisons de notre décision de financement d'un client finlandais (Botnia) dans le cadre de la construction d'une usine de pâte en papier en Uruguay, projet critiqué par les populations riveraines en Argentine et certaines ONG ;
- \* enfin, cet actionnaire demande si la question de l'environnement durable a été débattue en Conseil.

### Réponse du Conseil d'administration :

« Le Groupe Crédit Agricole mène depuis plusieurs années une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale décrite, chaque année, dans le rapport d'activité et le document de référence, et qui valorise, notamment auprès des investisseurs, les actions menées, comme en témoigne l'admission en 2004 et 2005 du titre Crédit Agricole S.A. dans 2 Indices Socialement Responsables (Aspi eurozone et FTSE4good).

Cette politique concerne également les filiales à l'international, y compris les plus récentes, dont les bonnes pratiques en la matière seront reprises. Par exemple, nous avons pu constater une implication forte de notre filiale grecque, Emporiki, sur ce sujet.

Sur le dossier du financement de l'usine de pâte à papier en Uruguay, nous avons décidé d'accompagner l'un de nos anciens clients, une grande entreprise finlandaise, aux côtés de la banque Mondiale, après avoir examiné et analysé les études menées par des experts indépendants concluant à des impacts environnementaux limités. Ce projet a donné lieu à une controverse entre l'Argentine et l'Uruguay, que nous regrettions, mais qui place le débat au niveau politique. Nous avons toujours, dans ce dossier, essayé de concilier nos obligations liées à notre devoir de confidentialité avec le souci de dialogue vis-à-vis de la Société Civile et des ONG.

Calyon a pris la décision de nommer un responsable chargé de structurer, au sein de la banque, la prise en compte des risques sociaux et environnementaux dans le processus de décision, s'appuyant sur son expérience acquise depuis 2004 sur les principes Equateur.

Rappelons que l'adhésion à la charte des principes Equateur est un engagement volontaire signé par Calyon. Elle est fondée sur les orientations et directives de la Banque Mondiale et de la Société Financière Internationale et s'applique aux financements de projets de plus de 10 millions de dollars. Aux termes de cette charte, les banques signataires s'engagent à n'accorder de crédits qu'aux clients ou sponsors apportant la preuve de leur aptitude à prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux dans la conduite de leur projet.

Enfin, compte tenu de l'importance accordée par notre Groupe à la politique de Responsabilité Sociale et Environnementale, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. a décidé d'en inclure le suivi dans le champ des missions du comité stratégique, qui rend compte au Conseil de ses travaux. »

### **Questions de M. Jordan**

Les questions posées par cet actionnaire sont les suivantes :

"Quel était le montant global de production des crédits à l'habitat de l'ensemble des Caisses régionales en 2002 et 2006 ?

Quel était le bénéfice opérationnel de ces crédits aux mêmes dates ?

Quelle est votre prévision en 2007 de production globale de crédits à l'habitat de l'ensemble des Caisses régionales et de bénéfice opérationnel ?"

### **Réponse du Conseil d'administration :**

« De 2002 à 2006, le marché du crédit à l'habitat en France s'est caractérisé par un fort dynamisme, bénéficiant notamment d'un bas niveau des taux d'intérêt. Les Caisses régionales, qui occupent la première place dans les crédits aux ménages en France, ont joué leur rôle dans le développement de ce marché, proposant une offre parmi les plus complètes et les plus concurrentielles.

Ainsi, leurs réalisations de prêts à l'habitat ont doublé entre 2002 et 2006, passant de 18,9 milliards d'euros à 38,9 milliards d'euros. Pour 2007, sur la base de ce que nous pouvons observer région par région, et sur un marché qui reste concurrentiel, les Caisses régionales devraient atteindre un niveau de production du même ordre de grandeur que celui de 2006.

S'agissant du bénéfice opérationnel, nous ne communiquons pas d'informations sur la rentabilité de nos lignes produits au sein des pôles métiers. Des informations sur la rentabilité d'ensemble des Caisses régionales figurent dans le rapport d'activité (en page 21) et dans le document de référence/rapport annuel (en pages 76 et 77). »

## II. Débat avec la salle

### **Un actionnaire, représentant l'association nationale des actionnaires de France**

Je vous complimente pour les chiffres clés qui figurent dans le document de référence.

Les liens capitalistiques de Crédit Agricole S.A. avec les Caisses régionales sont-ils appelés à évoluer ? Sous quels délais ?

Le PNB des banques de proximité a tendance à stagner, contrairement à celui des établissements de proximité des autres banques. Comment l'expliquez-vous et quels remèdes allez-vous apporter à cette situation ?

Quel est le pourcentage de l'augmentation de capital utilisé à ce jour et quel est le solde qu'il reste à utiliser ?

Je précise par ailleurs que vous occupez la 158<sup>ème</sup> position en termes de valeur boursière. Comment l'expliquez-vous ?

Concernant les candidats administrateurs, je trouve problématiques que certains d'entre eux fassent partie du Crédit Agricole. Cela remet en cause l'indépendance que vous avez soulignée dans votre discours d'introduction.

Les chiffres du premier trimestre 2007 sont intéressants, mais le ROE est toujours faible, à 14,7 %. Comment comptez-vous le faire augmenter ?

Enfin, je souhaite recevoir le compte rendu de cette assemblée.

### **René CARRON**

Lorsque nous sommes entrés en bourse, nous avions conscience que, si Crédit Agricole S.A. n'avait pas pris une participation dans le capital des Caisses régionales (à hauteur de 25 %), son action n'aurait pas été représentative de la réalité du Groupe. Les Caisses régionales détiennent la majorité du capital de Crédit Agricole S.A. Nous n'avons pas l'intention de modifier cette réalité.

S'agissant de la dernière question, relative à l'indépendance, je rappelle tout d'abord que Crédit Agricole S.A. n'a pas d'autorité directe sur les Présidents des Caisses régionales. Ensuite, je tiens à faire référence à ce que j'appelle la « chaîne de légitimité ». Les Présidents des Caisses régionales sont élus et les Directeurs généraux sont nommés par les Conseils d'administration des Caisses régionales, sur proposition du Président. Cette chaîne de légitimité, qui part de la base et qui va au sommet est, plus qu'on ne le croit, un gage d'indépendance. Au total, cette organisation du groupe est réellement démocratique.

**Georges PAUGET**

La trajectoire de moyenne période du PNB dans notre activité est de 3 à 4 %. Nous nous situons aujourd’hui à un niveau inférieur, proche de 2 %. Cet écart provient, pour les deux tiers, de phénomènes structurels : chez nous, le poids des dépôts à vue dans le bilan est inférieur à la moyenne des banques auxquelles nous nous comparons ; par ailleurs, le Crédit Agricole a, de tous temps, conduit une très forte politique commerciale en matière de crédit immobilier. Or, des montants importants de crédits arrivent à échéance et sont remplacés par des crédits avec des marges significativement plus faibles, et la croissance par les volumes ne compense pas l'érosion des marges. Les autres établissements sont dans une situation différente, car leur développement dans le crédit immobilier est plus récent. Ils ne connaissent donc pas avec la même ampleur que nous le phénomène d'érosion que je viens d'évoquer et que nous nous appliquons, bien évidemment, à corriger.

Parallèlement, nos politiques de maîtrise des charges sont rigoureuses. La progression des frais généraux est de 1,5 % pour les Caisses régionales et de 0,5 % pour LCL.

Ainsi, l'écart de l'évolution de notre résultat brut d'exploitation avec celui des autres banques est minime.

S'agissant de l'augmentation de capital de 4 milliards d'euros et de son utilisation, nous avons utilisé 3 milliards d'euros pour financer l'opération italienne. Il reste donc 1 milliard d'euros pour des opérations liées à nos métiers spécialisés (opérations de 100 à 150 millions d'euros) ou pour le processus de privatisation du Crédit Populaire d'Algérie.

S'agissant des performances comparées des différentes banques, nous nous sommes tout à fait bien situés dans le peloton des banques jusqu'à la fin de l'année dernière. Depuis le début d'année, le cours a peu varié, de 1 % environ. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être notés. Tout d'abord, nous sommes une banque française. 30 % de nos actionnaires sont des investisseurs institutionnels, qui arbitrent de façon permanente entre les différentes banques. Or, la banque de détail en France connaît un ralentissement de sa progression. Cela explique que les investisseurs soient moins enclins à investir dans la banque française. Ensuite, dans les grands changements annoncés dans le domaine bancaire en Europe, nous n'avons pas vocation à être une proie, puisque notre capital est contrôlé par un actionnaire majoritaire. Dès lors, il n'y a pas de prime spéculative sur notre cours.

J'en viens aux résultats du premier trimestre 2007. Ce trimestre est atypique, puisque nous n'avons plus la capacité de consolider Intesa par mise en équivalence. Par ailleurs, nous avons bénéficié d'éléments exceptionnels, liés à la plus-value de l'opération Intesa. Ce n'est qu'au cours de l'année 2007 que nous bénéficierons du plein impact des acquisitions réalisées en Italie. Ces éléments peuvent perturber quelque peu la lecture de nos résultats sur le premier trimestre. En tendance de fond, notre rentabilité progresse de 13 %.

**Un actionnaire individuel**

J'ai lu avec attention votre rapport annuel et je me suis intéressé à l'interface entre les Caisses régionales et notre groupe. Les Caisses recevront un peu plus de 1 milliard d'euros de dividendes. Les actionnaires de Crédit Agricole S.A. voient le résultat des Caisses régionales diminuer. C'est le seul pôle d'activité qui a vu son résultat baisser, même si cette baisse est faible.

En outre, j'ai été surpris de constater le retard pris par les Caisses dans la mise à niveau de leur coût du risque. Leur coût du risque est de 33 points de base sur les encours pondérés. Comment les Caisses pourront-elles rattraper l'écart de 9 % de rentabilité sur fonds propres par rapport au Crédit Lyonnais ?

Par ailleurs, pourquoi le dividende versé par les Caisses est-il inférieur au montant des dividendes calculés sur la participation de 25 % de Crédit Agricole S.A. dans chaque Caisse régionale ?

Comment Crédit Agricole S.A. se fait-il rémunérer pour sa charge de gestion administrative des Caisses ?

Enfin, je reviens à votre participation dans les Caisses. La contribution de ces dernières en 2006 au résultat net de Crédit Agricole S.A. a continué à baisser. Elle n'est plus que de 13,4 % : ne faut-il pas revenir sur le protocole de 2001 ? Une participation de 25 % dans les Caisses, c'est trop ou pas assez. Envisager de sortir du capital des Caisses permettrait d'accélérer la montée en niveau de l'international, tout en respectant votre modèle économique, dont l'un des points forts est la récurrence des revenus et des résultats.

### **Georges PAUGET**

Les dividendes progressent pour tous les actionnaires, quels qu'ils soient.

Par ailleurs, la baisse de la contribution des Caisses s'explique par des provisions et non par le coût du risque. Au demeurant, il est difficile de comparer le ROE des Caisses et celui du Groupe. Les ROE à l'intérieur de Crédit Agricole S.A. sont calculés sur des fonds propres normatifs. S'agissant des Caisses régionales, les fonds propres qui sont pris en compte sont les seuls fonds propres réels et non les fonds propres normatifs. Dès lors, la comparaison est difficile.

Par ailleurs, les Caisses régionales étant l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A., leur puissance financière est un élément de stabilité. Enfin, aux termes du protocole qui a été défini en 2001, les Caisses versent une quote-part de leur résultat en fonction de notre participation. Ce protocole est respecté.

### **Gilles de MARGERIE**

Quand nous calculons la contribution des Caisses régionales à nos résultats, nous éliminons le dividende que nous leur versons. Par ailleurs, les Caisses régionales nous versent un dividende qui est celui que reçoivent tous les certificats coopératifs. Je rappelle que nous avons acquis les 25 % détenus dans chaque Caisse régionale sous la forme de certificats coopératifs.

Par effet de relution, le groupe Crédit Agricole S.A. reçoit environ une centaine de millions d'euros de plus que ce qui résulterait du simple calcul du résultat de sa quote-part dans le capital des Caisses.

**Georges PAUGET**

Les activités d'organe central de Crédit Agricole S.A. génèrent une rémunération, de même que l'activité de gestion d'épargne, aux conditions du marché, en vertu de conventions déclarées et régulièrement évaluées.

**René CARRON**

Le coefficient d'exploitation des Caisses régionales se situe parmi les meilleurs en France. Elles ont donc consenti de réels efforts de gestion et de rigueur. Par ailleurs, ce sont elles qui ont décidé d'investir leurs capitaux pour la croissance du Groupe. Elles ont été et restent le pivot central de toutes nos évolutions. Notre solidarité et notre histoire nous conduisent, pour l'instant, à ne pas changer notre dispositif. Toutes les filiales s'inscrivent, quant à elle, dans une politique globale. Cette situation est connue et a été clairement exposée lors de notre entrée en bourse. Nous ne souhaitons pas remettre en cause cette cohésion.

Je puis vous assurer que, si nous avons des faiblesses ici ou là, vous verrez que nous pourrons très vite les corriger.

**Carole GIRAUD, représentante des salariés des Caisses régionales au sein du Conseil d'administration**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Je vous donne lecture d'une déclaration de la CFDT.

« - La FGA-CFDT se félicite de l'aboutissement de la négociation relative à l'évolution de notre convention collective qui, tout en revalorisant les aspects salariaux, confirme également son rôle fédérateur au sein du groupe. Nous étions, vous le savez, très sensibles à ces deux aspects et soulignons l'engagement de la délégation fédérale pour une bonne application de cet accord dans toutes les CR. La négociation annuelle sur les salaires a par contre laissé un goût d'inachevé et interroge les salariés.

- Pour autant, il reste encore d'autres sujets tout aussi sensibles à faire aboutir en négociation, notamment la GPEC et les conditions de travail dans les caisses régionales. Sur ce dernier point, nous avons pris acte du travail entamé par la FNCA, et souhaitons maintenant qu'il se traduise très concrètement en actions lisibles par les salariés. Notre conviction sur ce dossier est très claire : nous sommes persuadés que la qualité de vie au travail de nos collègues est le meilleur vecteur de qualité de service rendu à nos clients et de la pérennité de nos entreprises et des emplois. Et ceci nous semble encore plus vrai dans un contexte concurrentiel difficile. D'où, à nos yeux, la double nécessité d'aboutir dans ces discussions à des solutions très concrètes, tant au plan national que local ensuite. »

Je termine en précisant que nous voterons contre les résolutions 12 et 13.

Je vous remercie de votre attention.

**René CARRON**

Je prends acte de votre déclaration, mais je rappelle que les négociations concernant les salariés des Caisses régionales ne relèvent pas de la compétence de Crédit Agricole S.A.

**Henri CORBEL, président de deux FCPE**

Le Conseil de surveillance s'est félicité des résultats et de l'ouverture de capital réservée aux salariés, prévue au second semestre. Nous voterons toutes les résolutions à l'exception de deux : celle sur les jetons de présence (n°12) et celle sur les stock-options (n°13).

Quelle sera votre politique de distribution des stock-options, à terme ?

**René CARRON**

Les questions que vous posez sont du ressort du Conseil, qui en débattra sur proposition des comités qui sont chargés d'y réfléchir. Les informations relatives à notre politique de stock-options figurent dans le document de référence. Je n'ai pas qualité pour vous répondre sur ce qu'elle sera demain, puisque le Conseil ne l'a pas encore décidée. J'observe simplement qu'il s'agit d'une politique très modérée au regard de celle des autres acteurs de la place.

**Un actionnaire individuel**

L'Italie a mauvaise réputation pour ce qui est des créances douteuses, qui sont qualifiées ainsi à partir de 180 jours, contre 90 jours en France. Qu'en sera-t-il des provisions pour créances douteuses si vous appliquez les critères de Crédit Agricole ?

**Georges PAUGET**

Dans chaque pays, nous devons respecter la norme fixée par les autorités locales. Dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A., nous provisionnons l'écart entre 180 et 90 jours.

**Gilles de MARGERIE**

Les règles de calcul statistique doivent encore être finalisées pour l'Italie, de même d'ailleurs que pour la Grèce.

**Une actionnaire, Présidente de l'association pour la promotion de l'actionnariat individuel**

Une récente étude fait état d'excellents résultats de la banque de détail en 2006, mais s'inquiète pour les prochaines années, notamment sur le coût du risque et la concurrence. Elle considère que 2006 était un haut de cycle. Pour elle, les seuls relais de croissance sont le développement dans l'assurance et à l'international.

Quelle a été la plus-value réalisée par la cession de votre participation dans Intesa ?

Avons-nous déployé suffisamment de moyens en Italie, compte tenu de la soudaineté du changement du paysage bancaire italien ?

Par ailleurs, pouvez-vous nous parler d'autres pays, comme l'Arabie Saoudite où vous avez ouvert une filiale ?

Vous avez indiqué, me semble-t-il, que le taux de distribution est de 38,4 %. Vous engagez-vous à le garantir pour les années à venir ?

Enfin, vous avez été récemment victime d'une tentative de phishing. Quelles ont été les mesures prises pour éviter ce piratage informatique ?

**René CARRON**

Il est vrai que la banque de détail en France, qui est parmi les meilleures du monde, enregistre actuellement un ralentissement. Compte tenu du poids du groupe dans la banque de détail, toute évolution favorable de la conjoncture pourra avoir des effets démultiplieurs, y compris sur Crédit Agricole S.A.

En Italie, nous avons fait ce que nous pouvions et ce, du mieux possible. Il y a un an, personne n'imaginait l'hypothèse de rapprochement entre San Paolo IMI et Intesa. Nous avons pu réagir rapidement à cette annonce car, pour notre part, nous avions imaginé toutes les hypothèses. Nous avons également pris le parti de la confiance. Et aujourd'hui, les résultats sont là. Notre réseau est organisé autour de deux banques, qui sont des établissements de grande qualité. Nous sommes satisfaits de cette opération et de la manière dont nous avons pu alléger notre participation au capital d'Intesa, à la demande des autorités italiennes. Au total, cette opération positive nous procure une base solide et que nous contrôlons.

En 2006, nous sommes passés en Grèce et en Italie de situations minoritaires à des situations majoritaires. C'était notre souhait. Nous avons bien fait de le réaliser.

**Georges PAUGET**

Tout cela sera de la valeur ajoutée pure, si je puis m'exprimer ainsi. En Italie, la base est très compétitive. Notre modèle économique, performant et adaptable, pourra accepter une vitesse de développement forte.

La plus-value de l'opération Intesa représente 450 millions d'euros.

En Arabie Saoudite, où nous sommes présents depuis 1947 avec une participation de 30 % dans Al Saudi Al Fransi, nous avons développé deux types d'activités, en liaison avec cette banque : banque de financement et d'investissement et crédit à la consommation. Cette collaboration nous donne satisfaction, ainsi qu'à la banque Al Saudi Al Fransi, qui renouvelle notre contrat de management de façon régulière. Pour notre part, les capitaux que nous y avons investis dégagent une forte rentabilité. Enfin, notre présence en Arabie Saoudite nous donne un point d'ancrage pour étendre les activités du Groupe au Moyen Orient.

S'agissant des activités de gestion de titres, au travers de CACEIS, nous sommes dans une phase de négociation exclusive avec HVB, en Allemagne. J'ajoute que nous conduisons une stratégie de développement de CACEIS, avec le groupe Natixis. Un processus de concentration dans le domaine de la conservation de titres, où les économies d'échelle sont importantes, est engagé au niveau mondial. Nous entendons accompagner ce mouvement.

Concernant le taux de distribution de 34,8 %, notre stratégie est plutôt celle de la progression régulière des dividendes distribués à nos actionnaires. C'est l'une des attentes de notre actionnariat, quel qu'il soit. S'il fallait, à un moment ou un autre, augmenter le niveau de payout, nous le ferions. En effet, nous sommes, pour le moment, dans la moyenne un peu basse du marché.

Enfin, concernant le phishing, nos outils de contre-attaque ont bien fonctionné.

### **Un actionnaire**

Vous avez noué un partenariat avec Danone pour produire des yaourts au Bangladesh, à 25 centimes d'euro l'unité. Vous comptez de nombreux collaborateurs fumeurs. Une cigarette en moins, c'est une économie unitaire de 20 centimes d'euro. Ce serait un moyen de financer 80 000 yaourts supplémentaires au Bangladesh. Cela améliorerait à la fois la solidarité internationale et la santé de vos collaborateurs. Sans compter que 1 500 fumeurs coûtent chacun 1 000 euros.

### **René CARRON**

J'espère que les fumeurs auront entendu votre message. Pour ma part, je ne fume pas. Pour le reste, je fais appel à la conscience de chacun !

### **Un actionnaire**

Quelles sont les activités du Crédit Agricole en Turquie et les projets à venir, s'il y en a ?

### **Georges PAUGET**

Nous exerçons une activité de banque de financement et d'investissement en Turquie et nous n'y avons pas de projet de développement, notamment dans la banque de détail.

**Un actionnaire individuel, retraité du Crédit Agricole**

Lors de la dernière Assemblée générale, je vous avais interrogés sur la procédure engagée par des banques auprès de la Commission Européenne sur la généralisation du Livret A défiscalisé. Comment ce dossier a-t-il évolué ?

Pensez-vous pouvoir distribuer un jour ce livret à vos clients, et sous quelles conditions ?

**René CARRON**

La Fédération Nationale du Crédit Agricole a mené ce combat. La semaine dernière, il a été annoncé que la banalisation du Livret A devait être engagée dans toutes les banques françaises, ce qui signifie que celles-ci devraient pouvoir distribuer ce produit. Le Gouvernement a deux mois pour faire appel de cette décision, mais je crois que les choses sont très bien engagées. C'est une question de temps.

**Un actionnaire**

J'ai un contrat Pacifica. Mais l'on tente de le résilier depuis quelque temps, sans raison légale et sans motivation valable. Vous serait-il possible de le rétablir dans les plus brefs délais ?

**René CARRON**

Nous allons prendre contact avec vous. Vous comprendrez que nous ne pouvons pas traiter de cette question, visiblement tout à fait personnelle, en séance.

**Un actionnaire**

On parle de rapprochement entre des banques françaises et des banques européennes : peut-on prévoir un rapprochement des Caisses régionales ou du Crédit Agricole avec des banques mutualistes en France ?

**René CARRON**

Tout est possible, mais un rapprochement de ce type n'est pas à l'ordre du jour. Au demeurant, il est probable que le Crédit Agricole ne serait pas autorisé à accroître sa part de marché dans la banque de détail en France.

## **Vote des résolutions**

### **René CARRON**

Les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 168 594 361 actions, soit 71,52 % du capital social. Le quorum est largement atteint pour les deux assemblées.

Parmi les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de ratifier la cooptation de Jean-Paul Chifflet, de nommer Dominique Lefebvre et de renouveler le mandat de trois administrateurs, Messieurs Bru, David et de Laage.

*Une vidéo de présentation des nouveaux administrateurs est projetée à la salle.*

*Après avoir donné les consignes de vote, Agnès de CLERMONT TONNERRE donne lecture des résolutions.*

### **Première résolution**

Approbation des comptes sociaux de Crédit Agricole S.A. arrêtés au 31 décembre 2006

*La résolution est adoptée par 98,7 % des voix.*

### **Deuxième résolution**

Approbation des comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2006

*La résolution est adoptée par 99,5 % des voix.*

### **Troisième résolution**

Affectation du résultat, fixation du dividende à 1,15 euro par action et mise en paiement en numéraire à compter du 29 mai 2007

*La résolution est adoptée par 99,9 % des voix.*

### **Quatrième résolution**

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et qui sont exposées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes

*La résolution est adoptée par 99,9 % des voix.*

### **Cinquième résolution**

Ratification de la cooptation de M. Jean-Paul Chifflet en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Yves Couturier, démissionnaire, pour la durée restant à couvrir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale de ce jour

*La résolution est adoptée par 93,8 % des voix.*

### **Sixième résolution**

Renouvellement de M. Jean-Paul Chifflet en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

*La résolution est adoptée par 93,5 % des voix.*

### **Septième résolution**

Renouvellement du mandat de M. Pierre Bru en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

*La résolution est adoptée par 93,8 % des voix.*

### **Huitième résolution**

Renouvellement du mandat de M. Alain David en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

*La résolution est adoptée par 93,8 % des voix.*

### **Neuvième résolution**

Renouvellement du mandat de M. Bruno de Laage en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

*La résolution est adoptée par 93,7 % des voix.*

### **Dixième résolution**

Nomination de M. Dominique Lefebvre en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Roger Gobin, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008

*La résolution est adoptée par 93,9 % des voix.*

### **Onzième résolution**

Nomination de M. Michael Jay en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Corrado Passera, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008

*La résolution est adoptée par 91,7 % des voix.*

### **Douzième résolution**

Fixation du montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à 950 000 euros pour l'année 2007

*La résolution est adoptée par 97,5 % des voix.*

### **Treizième résolution**

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société. Cette autorisation est consentie dans le cadre d'une limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social et pour un montant global maximum de trois milliards d'euros

*La résolution est adoptée par 89 % des voix.*

### **Quatorzième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes les valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, pour un montant nominal maximal de deux milliards cinq cents millions d'euros

*La résolution est adoptée par 97,4 % des voix.*

### **Quinzième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social, dans la limite d'un plafond global en nominal de un milliard d'euros pour les émissions sans droit préférentiel de souscription et avec un droit de priorité. Sans droit de priorité, le plafond autorisé en nominal est fixé à 500 millions d'euros

*La résolution est adoptée par 95,2 % des voix.*

### **Seizième résolution**

Autorisation donnée au Conseil d'Administration, en cas de demandes excédentaires lors d'une augmentation de capital, à augmenter celle-ci de 15 % de l'émission initiale et au même prix

*La résolution est adoptée par 94,9 % des voix.*

### **Dix-septième résolution**

Autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à l'émission de valeurs mobilières, dans la limite de 10 % du capital, en vue de rémunérer des apports constitués en titres, hors offre publique d'échange

*La résolution est adoptée par 97,2 % des voix.*

**Dix-huitième résolution**

Autorisation donnée au Conseil d'Administration de fixer, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, et dans la limite annuelle de 5 % du capital, un prix d'émission conforme au prix minimum fixé par la loi, éventuellement diminué d'une décote de 10 % au plus

*La résolution est adoptée par 97,2 % des voix.*

**Dix-neuvième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres, pour un montant nominal maximum de 3 milliards d'euros

*La résolution est adoptée par 98,7 % des voix.*

**Vingtième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe Crédit Agricole adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de l'une des Sociétés du Groupe, pour un montant nominal maximum de 150 millions d'euros

*La résolution est adoptée par 99,2 % des voix.*

**Vingt-et-unième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées à la Société Crédit Agricole International Employees, pour un montant nominal maximum de 40 millions d'euros

*La résolution est adoptée par 99 % des voix.*

**Vingt-deuxième résolution**

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe Crédit Agricole adhérents à un plan d'épargne groupe aux Etats-Unis, pour un montant nominal maximum de 40 millions d'euros

*La résolution est adoptée par 94,6 % des voix.*

**Vingt-troisième résolution**

Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois à compter de ce jour

*La résolution est adoptée par 99,9 % des voix.*

### **Vingt-quatrième résolution**

Autorisation de modifier l'article 23 des statuts de la Société pour les mettre en conformité avec le décret du 11 décembre 2006 qui a notamment modifié le régime de convocation et d'accès aux assemblées générales

*La résolution est adoptée par 99,1 % des voix.*

### **Vingt-cinquième résolution**

Attribution des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

*La résolution est adoptée par 99 % des voix.*

### **René CARRON**

Notre Assemblée est maintenant terminée. Je félicite tous ceux qui ont été élus au Conseil d'Administration. Je vous remercie pour votre présence, votre assiduité et votre confiance. Nous ferons tout pour ne pas la décevoir. Merci à tous.

La séance est levée à 13 h.